

0491260D  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE FRANCOIS VILLON  
AVENUE FRANCOIS VILLON  
49130 LES PONTS DE CE  
Tel : 0241449052

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 55

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/03/2024

Réuni le : 09/04/2024

Sous la présidence de : Gilles Ernout

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Tarif\_participation\_familles\_séjour\_Amsterdam\_2024 : Les membres du Conseil d'Administration approuvent le budget définitif du séjour à Amsterdam qui s'est déroulé du 24 mars 2024 au 29 mars 2024 et dont le budget primitif avait été arrêté en Conseil d'Administration le 28 novembre 2023 - délibération n°31-

Coût Famille définitif arrêté à la somme de 375.50 €.

Pour rappel, coût famille prévu initialement : 414 €

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0